



Le projet pharaonique du CCMA d'Annemasse

Reprenons brièvement la problématique du projet de mosquée. La gauche tient la ville depuis 34 ans . Ce manque d'alternance n'est pas très sain. Le maire actuel PS (ancien PC), comme presque partout, a une opposition qui ne l'est que de nom car quand 'il s'agit de construire une mosquée l'unanimité est de mise. Unanimité? Non pas tout à fait, un premier grain de sable grippe cette machine municipale bien huilée. Ce grain de sable s'appelle **Anne Michel**, c'est une conseillère municipale vraiment d'opposition, bien seule dans ce conseil pour contrer ce projet initialement pharaonique. Heureusement de nombreux Annemassien(ne)s la soutiennent ainsi que **la galaxie SITA** (<http://sitamnesty.wordpress.com/about/>) et l'association **Vérité, Valeurs et Démocratie** (<http://verite-valeurs-democratie.over-blog.com/>). Sa détermination et sa combativité sont un exemple pour tous. Elle tient ses "troupes" au courant des événements sur son blog: <http://annemasse-avenir.over-blog.com>

Voilà, le décor est planté. Intéressons-nous aux motifs de discorde.

D'un côté le CCMA, Centre-Culturel des Musulmans d'Annemasse, porteur du projet, vise clairement à faire la nique aux Suisses tout proches qui ont eu l'outrecuidance de voter contre les minarets. Aussi leur projet était-il grandiose, démesuré, à la hauteur de l'affront, avec un complexe islamique gigantesque comprenant mosquée avec 2 minarets suffisamment élevés pour être visibles de la Suisse et un centre culturel comprenant bibliothèque, salles pour l'apprentissage de l'arabe, salon de thé et j'en oublie sûrement. L'avantage du centre culturel étant de pouvoir recevoir des subsides de la municipalité qui, suivant le principe des vases communicants, peuvent se retrouver à subventionner la mosquée ce qu'interdit la loi de 1905. Mais qui aurait le mauvais goût d'aller surveiller l'affectation des subventions municipales? la mairie? Vous n'y pensez pas 10 000 électeurs musulmans sur l'agglomération ça compte, il ne faudrait pas se les mettre à dos. On remarquera que le méga-projet de complexe islamique qui figurait sur la site du CCMA a mystérieusement disparu. Les musulmans du CCMA auraient-ils redécouvert soudainement les vertus de la modestie? Heureusement Anne Michel en a gardé des copies que l'on peut voir sur son blog ainsi que sous la forme de l'image qui figure en début d'article.

Donc d'un côté la municipalité et le CCMA qui s'entendent comme larrons en foire pour des raisons évidentes d'intérêts réciproques.

De l'autre côté les opposants au projet pour 2 raisons principales.

1) Les opposants seraient d'accord pour une mosquée si celle-ci était uniquement un lieu de prières. Mais cela est-il possible alors qu'il paraît inévitable que l'on y lise certains passages du coran enseignant la charia? Non, les opposants au projet sont surtout contre l'adjonction à la mosquée d'un centre culturel car la bibliothèque pourrait très bien posséder des ouvrages vantant le jihad (guerre sainte contre les mécréants) et les salles d'apprentissage d'arabe et du coran pourrait très bien servir à enseigner la charia ou loi islamique qui est en opposition frontale avec les lois de la république. Tout ceci est inacceptable car qui sera en mesure de contrôler l'enseignement qui sera donné? Personne.

2) Le CCMA tient expressément à ce que la mosquée soit située à Annemasse même et nulle part ailleurs or les terrains à cet usage il n'y en a pratiquement qu'un seul et mal donné, deuxième grain de sable, ce terrain est cultivé actuellement par un maraîcher qui manifeste une hostilité bien compréhensible à la municipalité et refuse de céder ses terrains. Au passage remarquons que ce maraîcher fait vivre une quinzaine de personnes ce qui semble être le cadet des soucis de la municipalité qui se comporte de manière scandaleuse envers ce maraîcher. Pour le faire capituler tous les moyens sont bons mais nous consacrerons un article entier à son cas car c'est vraiment règlement de compte à OK Corral.

Nous rappelons les épisodes précédents à travers nos 3 articles

Présentation du projet: <http://sitasecure.wordpress.com/2010/05/03/annemasse-un-projet-de-mosquee-gigantesque-se-dessine/>

Réponse au communiqué du CCMA: <http://sitasecure.wordpress.com/2010/06/01/mosquee-dannemasse-reponse-au-communique-du-ccma/>

Vidéo de la réunion publique à la salle Martin Luther King sur ~~le projet de mosquée~~ la laïcité: http://www.lepost.fr/article/2010/11/05/2294517_des-citoyens-d-annemasse-posent-des-questions-derangeantes-a-leur-maire-pas-un-mot-dans-la-presse-locale-ca-vous-etonne_1_0_1.html

Dernier épisode en date: le maire a écrit à Anne Michel une lettre pleine de sous-entendus et d'accusations vagues et gratuites. Lire cette lettre et la réponse, qui, elle, est précise, parfaitement argumentée et s'appuie sur des textes de loi à cette page: <http://annemasse-avenir.over-blog.com/article-lettre-ouverte-a-mr-le-maire-islam-et-laicite-64562521.html>

Si vous pensez que le maire doit préciser ses accusations et répondre aux questions précises d'Anne Michel qui s'appuient sur des textes de loi faites-le lui savoir. Même si vous demeurez loin d'Annemasse cela vous concerne, il s'agit de l'islamisation de la France c'est à dire du processus d'introduction progressive de la charia dans notre société.